

MARITIMES REGIONAL OFFICE – BUREAU RÉGIONAL DES MARITIMES

91, allée Woodside Lane, Fredericton, NB E3C 0C5

Tel./Tél.: (506) 458-8059 Fax/Télé.: (506) 452-1702 / cupe.ca / scfp.ca

DATE : Le 7 avril 2020

À : Tout le personnel du SCFP de la région des Maritimes

DE : Patrick Roy, représentant en Santé et sécurité pour le SCFP

OBJET : Le virus COVID-19 – Glossaire

Glossaire des termes et des définitions

La plupart des gens sont quelque peu confus quant aux différents termes utilisés pendant la présente pandémie. Voici une liste compilant les termes et définitions du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (le 27 mars 2020), de la *CBC* (le 27 mars 2020), du CCHST (le 27 mars 2020), de l'Université de Clemson (le 27 mars 2020), de *CTV News* (le 13 mars 2020), du gouvernement de la Colombie-Britannique (le 24 mars 2020), du gouvernement du Canada (le 26 mars 2020), de l'Université Harvard (le 27 mars 2020), de *Global News* (le 22 mars 2020), de la *KFF Global Health Policy* (aucune date), de l'Université de Rochester (aucune date), de l'Université du Texas (le 26 mars 2020), de l'Université de Toronto (le 27 mars 2020) et de la Loi sur la protection et la promotion de la santé LRO 1990 chap. H. 7 (le 29 mars 2020).

Aplatir la courbe

Aplatir la courbe fait référence à un graphique qui illustre la propagation d'une maladie et la capacité des systèmes de santé à y faire face.

Lorsqu'un grand nombre de personnes sont infectées et nécessitent des soins médicaux, cela peut surcharger l'ensemble du système de santé. Il peut en résulter une pénurie d'équipement de protection, de lits d'hôpitaux ou même de médecins et d'infirmières.

Les graphiques, les représentent par une courbe raide.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

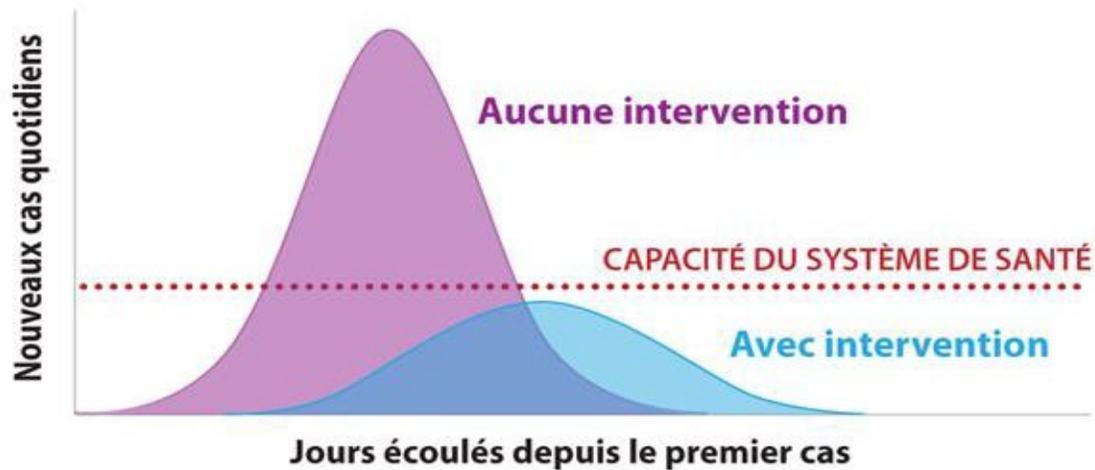
National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

DENIS BOLDOC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

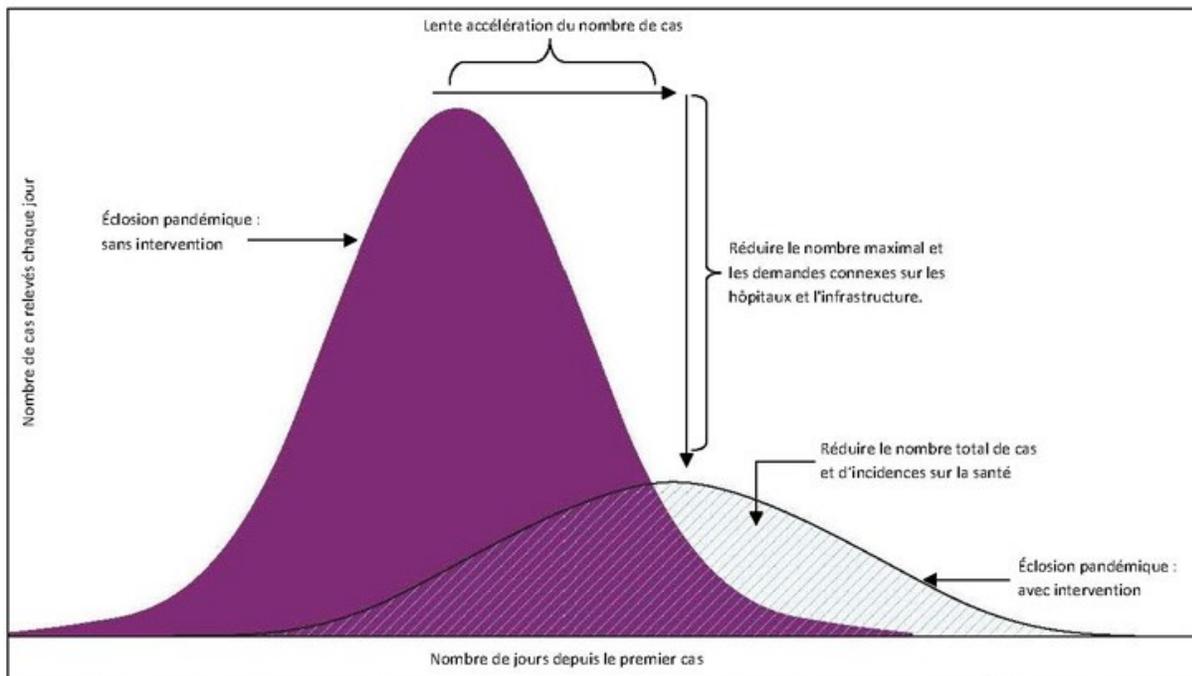
APLATIR LA COURBE

Illustration de l'importance de ralentir la propagation du virus, afin que le taux d'infection ne dépasse pas la capacité des systèmes de santé.



SOURCE: CDC

LA PRESSE CANADIENNE



Idéalement, les interventions modifient la forme d'une épécourbe pour que le nombre de cas diminue plus rapidement. Si des mesures adéquates sont prises pour éviter la propagation de l'infection et si moins de patients nécessitent des soins médicaux, la courbe du graphique n'est plus aussi nette et les patients ont plus de chances de recevoir les soins nécessaires. C'est ce qu'on appelle « aplatir la courbe ».

ASPC

Agence de la santé publique du Canada.

L'Agence de la santé publique du Canada donne aux Canadiens les moyens d'optimiser leur santé. En partenariat avec d'autres, ses activités sont axées sur la prévention des maladies et des blessures, la promotion d'une bonne santé physique et mentale et la mise à disposition d'informations pour soutenir une prise de décision éclairée. Elle valorise l'excellence scientifique et assure un leadership national en réponse aux menaces pour la santé publique.

Asymptomatique

Asymptomatique signifie sans symptômes. Ce terme est évoqué lors de cette épidémie car de nombreuses personnes craignent que les gens puissent transmettre le virus alors qu'ils n'ont pas de symptômes ou qu'ils ne savent pas qu'ils sont malades, ce qui serait une « transmission asymptomatique ».

Atténuation

L'objectif de santé publique une fois qu'un virus s'est tellement propagé qu'il est impossible de le freiner. Au lieu de compter principalement sur les autorités de santé publique pour localiser les personnes malades et identifier leurs contacts, les responsables de la santé invitent le public à contribuer à ralentir la propagation du virus. Parmi les actions utiles, on peut rappeler aux gens de rester chez eux lorsqu'ils sont malades et de désinfecter quotidiennement les surfaces couramment touchées dans les bâtiments.

Auto-isolement contre mise en quarantaine contre confinement

Les termes sont souvent utilisés de manière interchangeable. Mais, les responsables de la santé font parfois la distinction entre « quarantaine » et « isolement », qui peut être à la fois volontaire et obligatoire. L'auto-isolement, c'est rester chez soi et éviter les situations où on pourrait être en contact avec les autres. Vous ne pouvez pas vous isoler dans un endroit où vous serez en contact avec des personnes vulnérables, telles que des personnes âgées ou celles ayant des problèmes de santé sous-jacents. Vous avez peut-être été exposé au virus et vous risquez de développer la COVID-19 et de la transmettre à d'autres. On parle d'auto-isolement lorsqu'on vous a demandé de vous éloigner des autres dans le but de prévenir la propagation du virus, y compris chez vous. Si vous êtes malade, vous devez être séparé des autres membres de votre foyer dans toute la mesure du possible.

Même si vous n'avez pas de symptômes, il est recommandé de vous isoler pendant 14 jours si :

- Vous avez voyagé à l'extérieur du Canada (y compris aux États-Unis).
- Vous vivez, avez soigné ou passé beaucoup de temps avec une personne qui a :
 - o Été testée positif à la COVID-19 OU qui est soupçonnée d'avoir la COVID-19 OU qui présente des symptômes respiratoires (fièvre, toux ou essoufflement) qui ont commencé dans les 14 jours suivant son voyage à l'étranger.

(Adapté de la source : [Instructions pour l'auto-isolement à la maison pour la COVID-19 – Santé publique Ottawa](#))

Auto-quarantaine

Pratique consistant à s'isoler des autres jusqu'à ce qu'il soit considéré comme sécuritaire de retourner à la vie publique. En ce qui concerne la COVID-19, les personnes qui soupçonnent avoir été exposées au virus doivent se mettre en quarantaine pendant 14 jours.

Autorité de santé publique

On entend par autorité ou agence de santé publique une agence locale, provinciale ou fédérale responsable des questions de santé publique, notamment la promotion ou l'application de la prévention des maladies.

Autosurveillance

L'autosurveillance est déclenchée lorsque des personnes sont potentiellement exposées au virus. Elle comprend une surveillance de l'apparition de symptômes compatibles avec la COVID-19. Si des symptômes se manifestent, l'individu doit respecter les mesures de santé publique recommandées concernant la convalescence à domicile par rapport à la consultation médicale, en fonction de la gravité des symptômes et de la présence d'affections sous-jacentes.

Autosurveillance contre auto-isolement

Auto-surveillance	Auto-isolement	Isolement
<p>Vous avez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun symptôme ET • Des antécédents d'exposition possible au nouveau coronavirus qui cause la COVID-19, au cours des 14 derniers jours 	<p>Vous avez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun symptôme ET • Des antécédents d'exposition possible au nouveau coronavirus en raison de voyages à l'étranger ou d'un contact étroit avec une personne diagnostiquée à la COVID-19 	<p>Vous avez:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des symptômes, si minimes soient-ils ET • Vous avez reçu un diagnostic de COVID- 19 ou vous attendez les résultats d'un test de laboratoire pour la COVID-19
<p>Auto-surveillance signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous surveiller pendant 14 jours pour détecter un ou plusieurs symptômes de la COVID-19 • Vaquer à vos occupations tout en évitant les endroits bondés et en augmentant votre espace personnel par rapport aux autres, dans la mesure du possible 	<p>S'auto-isoler signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester chez soi et se surveiller pour détecter des symptômes, si minimes soient-ils, pendant 14 jours. • Éviter les contacts avec d'autres personnes pour aider à prévenir la propagation de la maladie chez vous et dans votre communauté au cas où vous deviendriez symptomatique 	<p>Être isolé signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester chez soi jusqu'à ce que votre autorité de santé publique vous informe que vous ne risquez plus de transmettre le virus à d'autres. • Éviter tout contact avec d'autres personnes pour aider à prévenir la propagation de la maladie chez vous et dans votre communauté, en particulier les personnes à haut risque de maladie grave telles que les personnes âgées ou les personnes vulnérables sur le

		plan médical.
<p>Vous devez vous auto-surveiller si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez des raisons de croire que vous avez été exposé à une personne atteinte de la COVID-19 OU • Vous êtes en contact étroit avec des personnes âgées ou des personnes vulnérables sur le plan médical OU • Votre autorité de santé publique vous a conseillé de vous auto-surveiller pour toute autre raison 	<p>Vous devez vous auto-isoler si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours OU • Votre autorité de santé publique vous a identifié comme étant un contact proche d'une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19 	<p>Vous devez vous isoler si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez reçu un diagnostic de COVID-19 OU • Vous attendez les résultats d'un test de laboratoire pour la COVID-19 OU • Votre autorité de santé publique vous a conseillé de vous isoler chez vous pour toute autre raison
<p>Si vous présentez des symptômes, isolez-vous immédiatement et communiquez avec votre Autorité de santé publique le plus rapidement possible</p>	<p>Si vous présentez des symptômes, si minimes soient-ils, restez chez vous, évitez les contacts avec d'autres personnes et communiquez avec votre Autorité de santé publique le plus rapidement possible</p>	<p>Si vos symptômes s'aggravent, communiquez immédiatement avec votre prestataire de soins de santé ou avec votre Autorité de santé publique et suivez leurs instructions</p>

Cas probables, présumés et confirmés

Un cas probable est une personne qui est symptomatique, qui répond aux critères d'exposition et chez qui le diagnostic de laboratoire n'est pas concluant OU négatif (si la qualité ou le moment de l'échantillonnage est suspect) OU positif mais non confirmé par le Laboratoire national de

microbiologie (LNM) ou un laboratoire provincial de santé publique par des tests d'amplification des acides nucléiques (TAAN).

Un cas présumé signifie qu'une autorité de santé locale a reçu un résultat de test positif d'un patient. Mais, le test doit être validé par un deuxième test. Les laboratoires provinciaux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta effectuent le deuxième test, tandis que les autres provinces doivent envoyer un échantillon au Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg. Une fois que deux tests sont revenus positifs, il s'agit d'un cas confirmé.

CCHST

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

CDC

Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (États-Unis).

Contagieux

Communicable ou pouvant être transmis d'une personne à une autre. On pense que la COVID-19 se propage principalement par contact direct avec une personne infectée, en inhalant les gouttelettes microscopiques pulvérisées dans l'air lors d'une toux ou d'un éternuement, ou en touchant une surface contaminée puis en se touchant les yeux, le nez ou la bouche.

Contrôles administratifs

Ceux-ci limitent l'exposition des travailleurs en prévoyant des temps de travail plus courts dans les zones contaminantes ou en appliquant d'autres « règles ». Ces mesures de contrôle ont plusieurs limites car le danger lui-même n'est pas réellement supprimé ou réduit. Les contrôles administratifs ne sont généralement pas privilégiés, car ils peuvent être difficiles à mettre en œuvre et à maintenir et ils ne sont pas un moyen fiable de réduire l'exposition.

Contrôles des dangers

Un programme de contrôle des dangers comprend toutes les étapes nécessaires pour protéger les travailleurs contre l'exposition à une substance ou à un système, la formation et les procédures requises pour surveiller l'exposition des travailleurs et leur santé aux dangers tels que les produits chimiques, les matériaux ou les substances, ou à d'autres types de dangers tels que le bruit et les vibrations. Un programme de contrôle des dangers sur le lieu de travail doit indiquer

les méthodes utilisées pour contrôler l'exposition et la façon dont l'efficacité de ces contrôles sera régulée.

Maîtrise des dangers

Procédures en milieu de travail adoptées pour réduire les blessures au minimum, les effets néfastes pour la santé et limiter les dommages faits à l'installation ou à l'équipement.

Hiérarchie des mesures de maîtrise

Efficacité et durabilité accrues ↑ ↓ Participation et supervision nécessaires accrues

Appliquer le niveau de maîtrise le plus élevé correspondant au niveau de risque.
Des mesures de maîtrise moins élevées peuvent être utilisées jusqu'à ce que des mesures de maîtrise à long terme soient mises en œuvre.

Les mesures touchent habituellement (des plus efficaces aux moins efficaces)

1. la source 2. l'espace entre la source et le travailleur 3. le travailleur

- Élimination**
Éliminer le danger du milieu de travail, dans la mesure du possible.
- Substitution**
Remplacer le matériel ou les appareils dangereux par de l'équipement moins dangereux.
- Mesures d'ingénierie**
Concevoir ou modifier les installations, l'équipement, les systèmes ou les processus de façon à réduire la source d'exposition.
- Mesures administratives**
 limiter l'exposition en modifiant l'exécution du travail.
- Équipement de protection individuelle (EPI)**
 Utiliser l'EPI comme dernier niveau de protection pour réduire l'exposition aux dangers comme le contact avec des produits chimique ou le bruit.

Étapes d'un programme de maîtrise des dangers

1. Identifier le danger
2. Évaluer le risque
3. Choisir la meilleure mesure de maîtrise du danger
4. Mettre en œuvre la mesure de maîtrise choisie
5. Évaluer l'efficacité de la mesure de maîtrise

Méthodes de surveillance et d'examen

- Inspections physiques du milieu de travail
- Essais
- Évaluations de l'exposition
- Suivi des blessures et des maladies
- Évaluations médicales
- Rapports d'enquête sur les incidents
- Rétroaction et apport des employés

Une limite légale ou ligne directrice ne devrait jamais être considérée comme la frontière entre ce qui est

sécuritaire et dangereux

Toujours garder le niveau d'exposition ou le risque le plus faible possible.

Ce que la loi dit : Certains dangers et les mesures qui leur sont associées sont expressément décrits dans la loi. Dans tous les cas, l'employeur doit prendre toutes les précautions raisonnables pour prévenir les blessures ou les incidents en milieu de travail.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Contrôles techniques/d'ingénieries

Les contrôles techniques ou d'ingénieries sont des méthodes qui sont intégrées dans la conception d'une usine, d'un équipement ou d'un processus afin de minimiser le danger. Les contrôles techniques sont un moyen très fiable de contrôler l'exposition des travailleurs à condition qu'ils soient conçus, utilisés et entretenus correctement. Les principaux types de contrôles techniques sont les suivants :

- Contrôle des procédés.
- Enceinte et/ou isolation de la source d'émission.
- Ventilation.

Coronavirus, COVID-19 et SRAS-CoV-2

Les coronavirus sont une cause fréquente de rhume et d'autres infections des voies respiratoires supérieures. Mais, la présente pandémie implique une souche de coronavirus qui est nouvelle pour la population humaine mondiale. Les coronavirus sont une grande famille de virus que l'on trouve principalement chez les animaux. Chez l'être humain, ils peuvent provoquer des maladies allant du simple rhume à des maladies plus graves telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen- Orient (SRMO). La maladie causée par ce nouveau coronavirus a été baptisée la COVID-19. Bien que de nombreuses caractéristiques de la COVID-19 soient encore inconnues, des cas confirmés de maladies légères à graves ont été signalés. Ces jours-ci, le terme coronavirus est utilisé comme une sorte de sténographie dans certains reportages médiatiques. La nouvelle souche est appelée le nouveau coronavirus. La maladie causée par le virus est appelée la COVID-19, également dénommée maladie corona virale 2019 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Certains articles de revues médicales utilisent un terme moins connu pour désigner le virus, à savoir le SRAS-CoV-2 (syndrome respiratoire aigu sévère coronavirus 2).

L'OMS évite ce terme, car il peut être confondu avec l'épidémie de SRAS en 2003.

Définitions des niveaux de surveillance

Supervision médicale directe : la personne est sous les soins cliniques directs et continus d'un prestataire de soins de santé dans un cadre clinique (par exemple, patient hospitalisé dans un hôpital ou isolé dans un établissement gouvernemental).

Supervision de la santé publique : l'individu est surveillé directement par les autorités locales de santé publique, en personne ou à distance, sur une base régulière (par exemple, quotidiennement).

Supervision déléguée : l'autorité locale de santé publique a délégué la surveillance à un programme approprié de santé au travail ou de lutte contre les infections dans une organisation de confiance (par exemple, soins de santé, enseignement supérieur, entreprise). Le superviseur délégué assure la coordination avec le service de santé publique de la juridiction locale.

Autonomie : la personne est chargée de se surveiller elle-même et de signaler certains signes et symptômes de maladie potentielle à l'autorité sanitaire.

Distanciation sociale

Mesures destinées à éloigner les gens des lieux bondés où un virus pourrait se propager plus facilement. Dans le cas de la COVID-19, les responsables de la santé encouragent les membres du public à travailler à domicile, à annuler les événements de masse et à maintenir un espace d'environ six pieds entre eux et les autres. Une mesure radicale consiste à fermer la plupart des entreprises et à ordonner au public de rester chez lui, sauf pour les activités essentielles telles que l'épicerie et les soins aux proches, tout en autorisant les gens à sortir prendre une marche.

Distanciation sociale contre distanciation physique

Les mesures de distanciation sociale sont des approches adoptées pour minimiser les contacts étroits avec les autres membres de la communauté et comprennent la quarantaine et l'auto-isolément au niveau individuel ainsi que d'autres approches communautaires (par exemple, éviter l'entassement, les mesures et fermetures d'écoles, les mesures et fermetures de lieux de travail, les annulations de rassemblement public ou de masse). Le 25 mars, l'Organisation mondiale de la santé a souligné qu'elle n'utilise plus le terme « distanciation sociale » dans ses mises à jour. Elle préfère désormais l'expression « distanciation physique » pour rappeler aux gens de rester en contact avec les personnes âgées et les autres groupes vulnérables. Les termes sont interchangeables et, selon les meilleurs experts de la santé, la distanciation signifie se tenir à au moins deux mètres des autres.

Social distancing in real life

How to maintain a two-metre distance between you and the people around you



*Scale is approximate
CBC NEWS

Le graphique n'est disponible qu'en anglais seulement.

Écouvillons nasopharyngés contre oropharyngés

Pour détecter le virus, les professionnels de la santé doivent prélever des échantillons. Cela peut se faire de deux manières.

Un écouvillon nasopharyngé peut ressembler à un coton-tige extra-long ou à une baguette en plastique avec une surface de prélèvement à l'extrémité. Il est inséré dans le nez, loin à l'arrière, où le professionnel de la santé prélève un échantillon par écouvillonnage. C'est la méthode privilégiée par l'Organisation mondiale de la santé pour le test de la COVID-19.

Cependant, une autre méthode de prélèvement est à la disposition des professionnels de santé, soit un écouvillon oropharyngé. Au lieu de remonter dans le nez, l'échantillon est prélevé par voie orale à l'arrière de la gorge du patient.

Élimination

L'élimination est le processus qui consiste à retirer le danger du lieu de travail. C'est le moyen le plus efficace de contrôler un risque car le danger n'est plus présent. C'est là le moyen préféré de maîtriser un danger et il doit être utilisé chaque fois que cela est possible.

Endémique, épidémique et pandémie

Une maladie endémique en est une qui refait surface de manière saisonnière, à un rythme prévisible dans une certaine région ou parmi une population donnée, comme le paludisme. On parle d'épidémie lorsque le nombre d'infections dépasse les prévisions normales dans une certaine population ou région. Selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), un foyer est essentiellement la même chose qu'une épidémie, bien que le terme soit souvent utilisé pour couvrir une zone géographique plus limitée.

Une pandémie est la propagation géographique d'une maladie. Le 11 mars, l'OMS a désigné la COVID-19 comme pandémie, citant la propagation du nouveau virus à plusieurs pays.

Épicentre

Une ville ou un pays où une épidémie est la plus prononcée.

Équipement de protection individuelle (« ÉPI »)

L'ÉPI est un équipement porté par un travailleur pour minimiser l'exposition à des risques spécifiques. Les ÉPI comprennent les respirateurs, les gants, les tabliers, les dispositifs antichute et les combinaisons intégrales, ainsi que les casques, les lunettes de protection et les protège-pied. L'utilisation d'ÉPI n'est qu'un élément d'un programme complet de contrôle des risques qui ferait appel à une variété de stratégies pour maintenir un environnement sûr et sain. L'ÉPI ne réduit pas le danger lui-même et ne garantit pas une protection permanente ou totale. L'équipement de protection individuelle ne doit jamais être la seule méthode utilisée pour réduire l'exposition, sauf dans des circonstances très spécifiques, car l'ÉPI peut « échouer » (cesser de protéger le travailleur) sans peu ou prou d'avertissement. Les gants, les vêtements et les cartouches des appareils respiratoires peuvent être « percés ».

État d'urgence

Une désignation légale qui permet aux responsables civiques de demander et d'obtenir certains types d'aide financière gouvernementale et de prendre certaines mesures pour protéger le public.

Nouveau-Brunswick

« Situation d'urgence » Événement réel ou imminent qui, d'après le ministre ou une municipalité, selon le cas, exige une action concertée immédiate ou l'assujettissement des personnes et des biens à certaines règles en vue de protéger les biens et l'environnement ou la santé, la sécurité ou le bien-être de la population civile (*Loi sur les mesures d'urgence NB*).

Excrétion virale

La période de temps après que le virus se soit répliqué dans l'hôte et ait été émis.

Fomite

Un objet inanimé susceptible d'être le véhicule de transmission d'un agent infectieux (par exemple, la literie, les serviettes ou les instruments chirurgicaux). Il est prouvé que le coronavirus se propage par l'intermédiaire de fomites, bien que ce soit une voie de transmission moins courante.

Incubation

La période d'incubation est le temps qu'il faut à une personne infectée pour commencer à présenter des symptômes, si symptôme il y a. En ce qui concerne la COVID-19 en particulier, l'OMS estime que la période d'incubation est entre un à 14 jours.

Isolement

Rester chez vous lorsque vous présentez des symptômes de la COVID-19 et éviter tout contact avec d'autres afin de prévenir la propagation de la maladie à d'autres personnes dans votre foyer et dans votre communauté. L'isolement est recommandé pour un individu symptomatique qui est suspecté d'avoir, ou que l'on sait avoir, la COVID-19. Les autorités de santé publique lui ordonnent de s'isoler chez eux et d'éviter tout contact avec les autres jusqu'à ce que les autorités l'informent qu'il n'est plus considéré comme étant contagieux.

Masque N95 (respirateur)

Les respirateurs N95 sont des appareils de protection respiratoire qui s'ajustent étroitement au visage et assurent une filtration efficace des particules en suspension dans l'air. La désignation N95 signifie qu'il peut bloquer au moins 95 % des très petites particules.

Le tableau ci-dessous décrit certaines des différences majeures entre les appareils de protection respiratoire et les masques chirurgicaux.

Remarque : Dans ce document, les masques chirurgicaux N95 sont considérés comme des appareils de protection respiratoire.

Élément clé	Appareils de protection respiratoire	Masques chirurgicaux
Évaluation, mise à l'essai et homologation	<p>Les appareils de protection respiratoire sont évalués, mis à l'essai et homologués par l'Institut fédéral américain de santé et de sécurité au travail (NIOSH), lequel fixe les exigences minimales de rendement de ces appareils ainsi que l'efficacité des filtres et la résistance à la respiration.</p> <p>On trouve, imprimées sur les appareils de protection respiratoire approuvés par cet organisme, les mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NIOSH • Le type d'homologation (N95 ou autre), et • Le nom du fabricant 	<p>Les fabricants de masques chirurgicaux fournissent des données et des allégations à la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis aux fins d'examen.</p> <p>La FDA examine les données soumises par les fabricants et les compare à celles d'autres masques chirurgicaux qu'elle a préalablement homologués.</p>
Objectif	Les appareils de protection respiratoire protègent des particules aéroportées. Dans les établissements de santé, ils protègent de l'exposition aux bioaérosols, notamment des virus et des bactéries.	Les masques chirurgicaux offrent une protection contre les éclaboussures, les gouttelettes et la salive.
Ajustement étanche (sur le visage)	<p>Les appareils de protection respiratoire sont conçus pour assurer un ajustement étanche sur le visage de leur utilisateur.</p> <p>L'essai de tailles et de modèles différents d'appareils est nécessaire pour assurer le meilleur ajustement possible.</p>	Les masques chirurgicaux ne sont pas conçus pour assurer un ajustement étanche sur le visage.
Filtration	<p>Les filtres des appareils de protection respiratoire qui captent au moins 95 % des particules en aérosol obtiennent un indice de 95. Un indice de 99 est attribué aux appareils qui filtrent au moins 99 % des particules. Un indice de 100 est attribué aux appareils respiratoires qui filtrent au moins 99,97 % (concrètement 100 %) des particules.</p> <p>Veillez consulter également les fiches d'information Réponses du CCHST sur la Protection des voies respiratoires contre les agents infectieux aéroportés pour les travailleurs de la santé pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des cotés N, R et P.</p>	Les masques chirurgicaux ne filtrent pas efficacement les petites particules aéroportées.
Restrictions d'emploi	<p>Habituellement à usage unique. Devraient être jetés quand :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ils sont endommagés ou déformés; • ils ne fournissent plus un ajustement étanche pour le visage; • ils sont mouillés ou visiblement sales; • il devient difficile de respirer à travers le filtre; • ils sont contaminés par du sang, des sécrétions respiratoires ou nasales ou par d'autres fluides corporels. <p>Certains types d'appareils de protection respiratoire peuvent être réutilisés (par exemple les masques en élastomère).</p> <p>Suivre les instructions du fabricant.</p>	<p>Usage unique (intervention auprès d'un seul patient).</p> <p>Suivre les instructions du fabricant.</p>

Source : National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), 2016. Information sur les appareils de protection respiratoire provenant d'une source sûre – Section 3 : Information complémentaire sur les appareils de protection respiratoire.

Remarque : Consultez la page du NIOSH pour obtenir plus de renseignements au sujet des différences entre les appareils de protection respiratoire.

Médecin-hygiéniste en chef (MHC)

Le médecin hygiéniste en chef (fédéral, provincial ou local) dispose de larges pouvoirs pour agir en cas de risque pour la santé publique. En vertu de la Loi ontarienne sur la protection et la promotion de la santé, si le médecin hygiéniste en chef est d'avis qu'il existe au Nouveau-Brunswick une situation qui constitue ou qui peut constituer un risque pour la santé de toute personne, il ou elle peut faire enquête sur la situation et prendre les mesures qu'il ou elle juge appropriées pour prévenir, éliminer ou réduire le risque.

NIOSH

Le National Institute for Occupational Safety and Health. (États-Unis)

Nouveau

Tout simplement « nouveau », un nouveau coronavirus est une souche qui n'a pas été détectée chez l'humain auparavant. Le virus responsable de la présente épidémie est souvent appelé nouveau coronavirus.

Quarantaine

Décrit la séparation et la restriction des mouvements des personnes qui peuvent avoir été exposées à une maladie contagieuse pour voir si elles tombent malades. Les personnes mises en quarantaine peuvent être en bonne santé et ne sont pas nécessairement infectées.

Quarantaine obligatoire

La séparation ou la restriction imposée de la circulation des individus, des groupes ou des communautés, pour une période de temps définie et dans un lieu déterminé par les autorités de santé publique. Comme les circonstances locales varient d'une région à l'autre et au sein d'une même région, la quarantaine peut être utilisée pour contenir, retarder ou atténuer la COVID-19, bien que son efficacité une fois qu'il y a une transmission communautaire généralisée soit inconnue. Une personne en quarantaine obligatoire est asymptomatique. Mais, elle peut avoir été exposée au virus à l'origine de la COVID-19. La décision d'imposer la quarantaine obligatoire nécessite un examen minutieux de la sécurité de l'individu/groupe/communauté, de l'efficacité, de la faisabilité et des implications prévues.

Quarantaine volontaire à domicile (« auto-isolement »)

Est recommandé pour une personne asymptomatique, lorsqu'elle **présente un risque élevé d'exposition au virus qui cause la COVID-19 (c.-à-d. par contact étroit** avec une personne symptomatique ou ses fluides corporels). On lui demande de s'isoler dans son milieu familial pour éviter tout contact avec d'autres personnes afin de prévenir la transmission du virus au premier stade de la maladie (c'est-à-dire, si elle développe la COVID-19).

Rassemblements de masse

Les rassemblements de masse sont des événements très visibles qui peuvent avoir de graves conséquences pour la santé publique s'ils ne sont pas planifiés et gérés avec soin. Ils peuvent amplifier la propagation des maladies infectieuses et entraîner une pression supplémentaire sur le système de soins de santé lorsqu'ils ont lieu pendant l'épidémie. La transmission d'infections respiratoires telles que la grippe a souvent été associée à des rassemblements de masse. Il y a des exemples de transmission de la COVID-19 lors de rassemblements de masse. Ces infections peuvent être transmises lors d'un rassemblement de masse, pendant le transit vers et depuis l'événement, et dans les communautés d'origine des participants à leur retour. Parmi les rassemblements de masse, notons les grandes réunions, les conférences, les événements sportifs, les manifestations religieuses ainsi que les événements nationaux et internationaux. Il est reconnu que si l'annulation d'un rassemblement de masse peut réduire la transmission virale, elle peut également constituer un obstacle aux libertés individuelles. Les rassemblements de masse peuvent avoir des implications culturelles ou religieuses (par exemple, pèlerinages, grandes manifestations religieuses) et l'annulation de ces événements peut avoir des conséquences financières importantes pour les juridictions, les organisations et les individus. Les décisions de poursuivre, de restreindre, d'annuler ou de reporter un rassemblement de masse doivent être fondées sur une évaluation approfondie des risques réalisée par les organisateurs de l'événement en consultation avec toutes les autorités de santé publiques pertinentes (par exemple, locales, provinciales, fédérales).

Recherche des contacts

La recherche des contacts est ce que les médecins utilisent pour suivre la propagation d'un virus. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la recherche des contacts est un processus de surveillance qui consiste à identifier toutes les personnes avec lesquelles un individu infecté a été récemment en contact, à informer ces contacts sur le virus et sur ce qu'ils doivent faire, et à effectuer un suivi régulier auprès d'eux. Cela comporte trois étapes.

Tout d'abord, l'identification des contacts. Lorsqu'une personne est infectée et est symptomatique d'une maladie, elle est interrogée sur ses activités et sur ses interactions avec les

autres. Afin de contrôler la rapidité de la propagation, les professionnels de la santé tenteront de retrouver toutes les personnes avec lesquelles un individu infecté est entré en contact. Cette étape est suivie de l'élaboration d'une liste de contacts. Une fois les contacts avec la personne infectée identifiés, on l'informe de son état et on lui conseille de se faire soigner rapidement si des symptômes se manifestent. Si elle est considérée à haut risque, il peut également lui être conseillé de s'isoler.

Enfin, il y a le suivi des contacts, où les médecins communiquent avec les personnes qui sont entrées en contact avec l'individu infecté pour voir si elles développent des symptômes.

Résolu

Un cas d'infection est considéré comme résolu lorsqu'une personne n'est plus infectée par le virus.

R0

R0, qui se prononce « zéro », est une mesure utilisée pour décrire l'intensité d'une épidémie. R0 n'est utilisé que lorsque tout le monde est vulnérable à une maladie, ce qui signifie que personne n'a jamais eu la maladie et n'a donc pas été vacciné. Par conséquent, il n'y a aucun moyen de contrôler la propagation. Une valeur R0 de 1 signifie que chaque infection provoquera une nouvelle infection. Si elle est supérieure à 1, chaque infection causera plus d'une nouvelle infection. Cela pourrait donner lieu à une épidémie potentielle. Les estimations de R0 pour le virus qui cause la COVID-19 sont d'environ 2 à 3, ce qui est légèrement supérieur à celui de la grippe saisonnière ($R0 \sim 1.2-1.3$), mais bien inférieur aux maladies plus contagieuses telles que la rougeole ($R0 \sim 12-18$).

Mesures de santé publique recommandées (Gouvernement du Canada)

Tableau 1 : Mesures de santé publique individuelles recommandées

	Asymptomatique, sans risque élevé de complications, sans COVID-19 ni aucun risque d'exposition	Asymptomatique, avec un risque élevé de complications ¹ , sans aucun risque d'exposition	Asymptomatique, avec un risque élevé d'exposition (par exemple, contact étroit et non protégé)	Asymptomatique, avec un risque moyen d'exposition (par exemple, contact protégé, voyageur venant de la zone touchée)	Symptomatique, suspecté d'avoir ou dont on sait qu'elle a le COVID-19 ⁱⁱ
Hygiène des mains	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Étiquette respiratoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Utilisation de masques					<input checked="" type="checkbox"/> + tout soignant
Nettoyage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autosurveillance			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> de l'aggravation
Éloignement social					
Isolement					<input checked="" type="checkbox"/>
Quarantaine volontaire à domicile (auto-isolement)			<input checked="" type="checkbox"/>		
Autoséparation de protection		<input checked="" type="checkbox"/>			
Évitement volontaire des lieux bondés				<input checked="" type="checkbox"/>	
Quarantaine obligatoire			<input checked="" type="checkbox"/> Selon les circonstances		

Stratégies d'atténuation communautaires

En ce qui concerne la COVID-19, le CDC définit les stratégies d'atténuation communautaires comme des actions, outre la vaccination et la prise de médicaments, que les personnes et les communautés peuvent entreprendre pour contribuer à ralentir la propagation de maladies telles que la grippe pandémique. Également connu sous le nom d'interventions non pharmaceutiques. Lorsqu'un nouveau virus de la grippe se propage parmi les gens, provoquant la maladie dans le monde entier, on parle de grippe pandémique. Comme un virus de grippe pandémique est nouveau, la population humaine n'a que peu ou pas d'immunité contre lui. Cela permet au virus de se transmettre rapidement d'une personne à l'autre dans le monde entier. Les STA sont l'un des meilleurs moyens de contrôler la grippe pandémique lorsque les vaccins ne sont pas encore disponibles.

Substitution

Il y a substitution lorsqu'une nouvelle substance chimique ou une substance moins dangereuse est utilisée à la place d'un autre produit chimique. Elle est parfois regroupée avec l'élimination car, en fait, on retire la première substance ou le premier danger du lieu de travail. L'objectif est évidemment de choisir un nouveau produit chimique moins dangereux que le produit d'origine.

Taux de létalité (TL)

Une estimation du risque de mortalité par maladie contagieuse. Le TL est calculé en divisant le nombre de décès causés par une maladie par le nombre de cas de cette maladie au cours d'une période donnée. Le TL dépend du temps et du lieu, et plusieurs facteurs différents peuvent l'influencer, comme la vitesse de diagnostic des cas, la capacité du système de santé, l'âge et d'autres caractéristiques démographiques, entre autres. En ce qui concerne la COVID-19, les estimations du TL ont varié. En Chine, les estimations du TL par province ont varié de <1 % à 5,8 %.

Termes pandémiques

Niveau d'alerte pandémique 1 - Le niveau d'alerte pandémique 1 de Clemson correspond à la phase 3 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : infections humaines avec un nouveau sous-type, mais pas de propagation interhumaine soutenue.

Niveau 2 de risque élevé de pandémie - Le niveau 2 de risque élevé de pandémie de Clemson correspond à la phase 4 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : Petits groupes très localisés partout dans le monde avec une transmission interhumaine limitée.

Niveau 3 de pandémie imminente – Le niveau 3 de pandémie imminente de Clemson correspond à la phase 5 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : propagation de personne à personne de la pandémie au sein des communautés locales partout dans le monde.

Niveau 4 de la période de pandémie – Le niveau 4 de la période de pandémie de Clemson correspond à la phase 6 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : transmission accrue et durable dans la population générale.

Transmission communautaire

Lorsqu'on se réfère au mode de propagation d'une maladie, l'une des méthodes est la transmission communautaire. Dans le cas de la COVID-19, cela signifie qu'une personne infectée n'a pas été en contact connu avec une personne infectée et que la source de l'infection est inconnue.

Transmission/propagation de gouttelettes

Mode de transmission d'une maladie contagieuse qui implique des gouttelettes respiratoires relativement grosses et de courte portée (moins de six pieds) projetées par des éternuements, la toux ou la parole.

Urgence de santé publique

Une urgence de santé publique est une désignation officielle faite par une instance gouvernementale. Elle porte des noms différents selon les pays et est promulguée par des groupes différents. Aux États-Unis, une urgence de santé publique (UPS) est déterminée par le secrétaire du département de la santé et des services sociaux.

Une telle désignation peut aider le gouvernement à accéder à des fonds et des ressources spéciaux pour faire face à l'urgence. De même, une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) est une désignation mondiale plus large qui peut être déterminée par l'Organisation mondiale de la santé. L'OMS a désigné le nouveau coronavirus comme une USPPI à la fin janvier 2020.

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une urgence de santé publique (la condition qui exige que le gouverneur déclare un état d'urgence de santé publique) est définie comme « l'apparition ou une menace imminente d'une maladie ou d'un état de santé, causée par le bioterrorisme, une maladie épidémique ou pandémique ou un agent infectieux ou une toxique nouveaux et hautement mortels qui présentent un risque substantiel d'un nombre important d'installations ou d'incidents humains ou d'invalidité permanente ou de longue durée

(OMS/DCD, 2001, trad.) » La déclaration d'un état d'urgence de santé publique permet au gouverneur de suspendre les réglementations de l'État et de modifier les fonctions des agences de l'État.

m/COPE491